

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS
& EMPLOYÉS À DOMICILE

DU 25.11
AU 09.12

Challenge individuel TPE CFTC



Relevez
le défi
et gagnez
jusqu'à
600€*!

*Sous forme de crédit sur la plateforme
de bons plans HappyPal



Syndicat

cftc



La campagne TPE est lancée et nous avons tous notre rôle à jouer sur le terrain ! Cette année, objectif 10% des voix pour la CFTC !

Nous connaissons tous des électeurs présents dans des Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés : boulanger, fleuriste, pharmacien, coiffeur, serveur...) ou salariés du particulier employeur (assistante maternelle, jardinier...).

N'ayons pas peur d'aller les voir et de leur proposer les offres gratuites que la CFTC met à leur disposition : accès à notre plateforme de bons plans et accès à une assistance juridique. Notre offre est bien reçue ! Nous leur apportons un vrai plus !

Comment participer au challenge ?

et tenter de remporter le gros lot !

1

Je vais au contact des électeurs TPE*

ce sont eux qui votent, ne seront comptabilisés que les électeurs TPE pour le challenge

* Seront comptabilisés les électeurs en poste depuis le 31/12/2023

2

Je me rends sur CFTC l'App, rubrique "Mon profil" (votre photo) puis "Inviter un sympathisant"

et je remplis les champs, le sympathisant TPE est comptabilisé et attribué à votre compte, bravo !

3

Je peux participer au challenge du 25 septembre au 15 décembre 2024



Quelle condition pour accéder au challenge ?

Rentrer au minimum 10 sympathisants TPE électeurs dans la base sympathisant pour concourir.

Qui sera récompensé ?

Les 20 premiers adhérents CFTC en termes de nombre de sympathisants rentrés dans la base sympathisants : ce sera peut-être vous le premier !

Et... je gagne quoi ?*



Du 4^e au 10^e

300€

Du 11^e au 15^e

200€

Du 16^e au 20^e

100€

Vous avez toutes les chances de remporter le challenge, **à vous la première place !**

Classement des 20 adhérents les + actifs en remontés de sympathisants votants TPE 2024.

* Sous forme de crédit sur la plateforme de bons plans HappyPal, dotation d'une durée de validité de 1 an à compter de la date d'émission

Parlez-en autour de vous !

D'ailleurs votre participation compte pour votre UD : elle aussi a des prix à gagner en fonction des résultats du vote au niveau de son département.

Bonne chance !



Syndicat

cftec